

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Darras, 12 mars 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (276r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Darras, 12 mars 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42000>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 mars 1862](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Darras](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Godin fixe les conditions de rémunération de Darras comme voyageur de commerce, identiques à celles des autres voyageurs et différentes de celles proposées dans sa lettre du 25 février : 3 % de commission sur les ventes jusque 500 F et 1 F sur le surplus, et 10 centimes par kilomètre parcouru ; en raison des intérêts qu'il représente pour d'autres maisons, Darras ne bénéficie pas de l'indemnité journalière de 6 F accordée aux autres voyageurs. Darras contresigne le courrier, le reconnaissant conforme aux conventions passées entre eux.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
